

Le général Luc de REVEL est entré en service en octobre 1980 comme élève officier de réserve à l'école d'application de l'arme blindée-cavalerie de Saumur, il choisit le 1^{er} régiment de Spahis où il sert comme aspirant puis sous-lieutenant. Il rejoint alors l'école militaire interarmes (1982-1983) au terme de laquelle il choisit l'arme des troupes de marine, spécialité arme blindée.

Il poursuit sa formation à l'école d'application de l'arme blindée-cavalerie (1983-1984) et choisit le régiment d'infanterie chars de marine (RICM) à Vannes où il sert comme chef de peloton jusqu'en 1987. Il est alors désigné pour rejoindre le 23^{ème} bataillon d'infanterie de marine à Dakar (1987-1989) comme chef de peloton.

De retour en France, il est de nouveau affecté au RICM à Vannes comme officier adjoint puis commandant du 2^{ème} escadron (1990-1992). A l'issue, il est appelé à servir au sein de l'état-major des forces armées de la Nouvelle-Calédonie (1992-1994) pour occuper la fonction d'officier opérations.

De 1994 à 1995, il commande une compagnie au Prytanée national de La Flèche avant de suivre le cours supérieur d'état-major (95-96) puis le collège interarmées de défense. En 1997, il rejoint l'école des forces armées de Bouaké (Côte d'Ivoire) comme instructeur.

De retour d'Afrique, en 1999, il prend les fonctions de chef du bureau emploi de l'état-major de la 9^{ème} brigade légère blindée de marine à Nantes. Il est promu colonel le 1^{er} août 2002.

Il commande le 43^{ème} bataillon d'infanterie de marine à Abidjan et les troupes françaises en Côte d'Ivoire de 2003 à 2005.

Muté au centre de doctrine et d'emploi des forces à son retour de Côte d'Ivoire, il dirige le bureau organisation puis la division de retour d'expérience (2006-2008).

Il est ensuite désigné pour servir comme attaché de défense (2008-2011) près l'ambassade de France en Éthiopie.

De 2011 à 2013, il est sous-directeur Afrique sub-saharienne à la direction de la coopération de sécurité et de défense (ministère des affaires étrangères).

Promu général de brigade le 1^{er} août 2013, il prend le commandement supérieur des forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC) et de la base de défense de Nouvelle-Calédonie.

Il est nommé commandant du Service militaire adapté à compter du 1^{er} août 2015.

Breveté d'études militaires supérieures, titulaire de trois citations, officier dans l'ordre de la légion d'honneur et commandeur dans l'ordre national du mérite, le général Luc du Perron de Revel est marié et père de quatre enfants.

